

SEJOUR CLASSE NEIGE 2009

PAIEMENT DU SEJOUR

<i>Catégorie</i>	<i>Quotient familial</i>	<i>Tarif</i>
A	Inférieur à 2927,02	12,97 €x 12 jours = 156,64 €
B	Compris entre 2927,02 et 4390,53	15,73 €x 12 jours = 188,76 €
C	Compris entre 4390,54 et 5854,04	17,99 €x 12 jours = 215,88 €
D	Compris entre 5854,05 et 8781,06	22,95 €x 12 jours = 275,40 €
E	Compris entre 8781,07 et 11708,08	24,32 €x 12 jours = 291,84 €
F	Supérieur à 11708,09	25,61 €x 12 jours = 307,32 €

Revenu imposable (avis d'imposition 2007)
Quotient familial (QF) = -----
Nombre de parts

ADRESSE OU ENVOYER LE COURRIER

M ou Melle.....
Classe de M ou Mme
Chalet Le Remonte Pente
Centre de Vacances de La Ville de La Ciotat
74120 Praz Sur Arly.
Tél : 04.50.21.81.11

LE REGLEMENT DU SEJOUR

Votre règlement devra être accompagné de la photocopie de l'avis d'imposition 2007.

1. Vous avez la possibilité de vous présenter au Service Animation Enfance du mardi au jeudi de 8h30 à 17h30.
2. de déposer votre règlement dans l'urne placée à l'entrée du service de 8h30 à 17h30.
3. d'envoyer votre règlement établi à l'ordre du TRESOR PUBLIC au Service Animation Enfance – Mairie de La Ciotat- Rond Point des Messageries Maritimes BP 161 – 13708 La Ciotat Cédex. , après avoir indiqué au dos du chèque le nom de votre enfant et l'école fréquentée.